

**Crise sanitaire du COVID - 19
Plan musiques actuelles**

**FORMULAIRE DE DEMANDE
AIDE EXCEPTIONNELLE AUX STRUCTURES DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION**

Aide aux structures de production et de diffusion des Hauts-de-Seine.

Structures bénéficiaires :

Structures professionnelles de production et de diffusion du territoire investies dans l'accompagnement de la création sur le territoire et dont l'activité principale entre dans le champ des musiques actuelles.

Elles doivent en outre :

- être domiciliées dans les Hauts-de-Seine ;
- être sous forme associative ou d'entreprise ;
- soutenir la création sur le territoire des Hauts-de-Seine ;
- soutenir des artistes issus des Hauts-de-Seine.

Les bénéficiaires potentiels devront remplir le formulaire déclaratif avant le 27 juillet. **L'aide forfaitaire, comprise entre 2 000 € et 6 000 €**, est établie en fonction de la perte d'activité, et sera proposée au vote de la Commission permanente de septembre 2020.

Identification de la structure demandeuse de l'aide :

Nom de la structure de production :

Statut (association ou entreprise) :

Numéro SIRET :

Numéro(s) licence(s) d'entrepreneur de spectacle :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :

Adresse de correspondance, si différente :

Code postal : Commune :

Identification du représentant :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Activités de la structure :

Artistes soutenus :

Production de spectacle :

Diffusion de spectacle :

Production d'enregistrement phonographique :

Autre :

Perte d'activité liée à la crise sanitaire du COVID – 19 sur la période mars – août 2020 :

Concerts annulés :

Concerts reportés :

Résidence annulée ou reportée :

Sortie de disque annulée ou reportée :

Autre perte d'activité :

Estimation de perte de chiffre d'affaire sur la période :

Chiffre d'affaire 2019 :

Je soussigné(e), (nom et prénom).....

Représentant(e) légal(e) de l'organisme qui sollicite l'aide exceptionnelle, certifie exactes et sincères les informations du présent formulaire, et demande une aide exceptionnelle de€ afin de compenser la perte d'activité de la structure.

Fait le à

Signature + cachet

FORMULAIRE A TRANSMETTRE PAR COURRIEL A L'ADRESSE :

papa@hauts-de-seine.fr

La date-limite d'envoi : 27 juillet 2020 minuit (délai de rigueur).

Pour tout renseignement :

Antoine Pasticier,

Chef de projets musiques actuelles, direction de la culture

Tél : 01 47 29 34 48 / Email : apasticier@hauts-de-seine.fr